

**Juin 1979 : la Ora te Natura demande
l'arrêt des expérimentations nucléaires.**

Lors de son assemblée générale du 19 juin 1979, l'association la ora te natura a voté la motion suivante :

« Devant l'absence de possibilité réelle d'information sérieuse sur les effets nocifs de la radioactivité artificielle due aux expériences nucléaires dans le Pacifique, conscients de préserver l'avenir des enfants de notre pays, devant l'incertitude des effets de la radioactivité, la ora te natura :

- proclame son opposition à toute expérimentation nucléaire dans le Pacifique,
- se déclare favorable à la création d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique Sud,
- réclame l'arrêt de toute expérience nucléaire dans cette zone et en particulier en Polynésie Française.

Il est bien entendu que la ora te natura s'élève contre toute expérimentation nucléaire où qu'elle se produise, dans quelque pays que ce soit. »